



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

Commission Sportive

(Cibles anglaises et Beursault)

Championnats régionaux individuels

Tir à l'Arc Extérieur - TAE

Règlement - Mode de sélection
Adopté par le Comité Directeur du 10/02/2022



- **Préambule :**

Le Comité Régional de Normandie organise tous les ans des championnats individuels de Tir à l'Arc Extérieur selon la même réglementation sportive que pour les championnats de France. Le mode de sélection est particulier à la Normandie. Ce règlement remplace les règlements de tir FITA et tir Fédéral abandonnés au profit du Tir à l'Arc Extérieur - TAE

- **Calendrier des championnats :**

- Les championnats régionaux de TAE ont lieu chaque année au Centre Sportif de Normandie à Houlgate (le cas échéant sur un site validé par le Comité directeur) le dernier dimanche de juin pour la Discipline Internationale (ex FITA) et la veille pour la Discipline Nationale (ex Fédéral) (voir le calendrier des compétitions régionales).

- **Préinscriptions :**

- Tout archer désirant participer aux championnats régionaux doit se préinscrire dès la parution du formulaire sur le site du Comité Régional et avant la date limite.

- Pour pouvoir se préinscrire et être sélectionnable, il faut remplir plusieurs conditions :

- Etre licencié dans un club normand,
- Avoir réalisé 3 scores au plus tard 2 semaines avant le championnat (possibilité de d'inscription des archers ayant réalisé 2 scores en fonction des places disponibles).
- S'inscrire en ligne sur le site du Comité Régional, au plus tard 2 semaines avant la compétition et justifier du règlement (chèque reçu ou virement bancaire effectué).
- Les droits d'engagement sont fixés chaque année par le Comité Régional.
- Les champions régionaux en titre sont automatiquement sélectionnés, sous réserve de s'être préinscrits, d'avoir réalisé au moins trois scores sélectifs et de ne pas avoir changé de catégorie, de manière à pouvoir défendre leur titre.

- **Quotas :**

- Il n'y a pas de quotas pour cette compétition.
- Les archers préinscrits et sélectionnables sont retenus dans l'ordre d'arrivée de leur préinscription et dans la limite des places disponibles.
- Les archers peuvent tirer le samedi et le dimanche sous réserve que leur catégorie figure dans les tableaux ci-dessous.

- **Catégories et classements pour la Discipline Nationale (tir du samedi sans duels) :**

- Les catégories suivantes sont concernées (Hommes et Femmes) :

Benjamins à Séniors 3 en arc classique - Classement par catégorie.

Cadets à Séniors 3 en arc à poulies - Classement par catégorie.

Minime à cadet en arc Nu - Classement scratch.

Juniors à Séniors 3 en arc Nu - Classement scratch.

- **Distances de tir et blasons :**

Catégorie	Arme	Distance	Blason	Arme	Distance	Blason	Arme	Distance	Blason
Benjamin	CL	20 m	Ø 80						
Minime	CL	30 m	Ø 80				Arc Nu	30 m	Ø 80
Cadet	CL	50 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 122	Arc Nu	50 m	Ø 122
Junior	CL	50 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 122			
Sénior 1	CL	50 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 122			
Sénior 2	CL	50 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 122			
Sénior 3	CL	50 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 122			

- **Catégories et classements pour la Discipline Internationale (tir du dimanche avec duels) :**

- Les catégories suivantes sont concernées (Hommes et Femmes) :

- Débutants à Cadets* + Séniors 3* en arc classique- Classement par catégorie.

- Juniors à Séniors 2 en arc classique - Classement scratch.

- Cadets à Séniors 3 en arc à poulies - Classement scratch.

- * Les Cadets et les Séniors 3 arc classique peuvent se surclasser pour tirer et être classés en scratch à la distance olympique (70 m)

- **Distances de tir et blasons :**

Catégorie	Arme	Distance	Blason	Arme	Distance	Blason
Débutant*	CL	20 à 40 m	Ø 80			
Poussin	CL	20 m	Ø 80			
Benjamin	CL	30 m	Ø 80			
Minime	CL	40 m	Ø 80			
Cadet & Sénior 3	CL	60 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 80 6 zones
Autres catégories	CL	70 m	Ø 122			

- * La catégorie Débutant regroupe les Benjamins (20 m), les Minimes (30 m) et les Cadets (40 m) dans leur 1ère année de licence.

- **Tenue - Comportement :**

- Chaque archer doit obligatoirement porter une tenue blanche ou une tenue de club et des chaussures fermées.

- Tous les archers et leurs coaches, se doivent d'avoir un comportement sportif exemplaire, ne pas manifester ostensiblement ou bruyamment dans la zone réservée aux archers avant le signal sonore de fin des tirs.

- Il est interdit de fumer ou de vapoter sur le lieu de la compétition.

- **Jury d'appel :**

- Sa constitution est obligatoire pour chaque Championnat régional. Tous ses membres sont nommés par l'arbitre responsable de la compétition. Sa composition est soumise aux règlements sportifs et arbitrage en vigueur

- **Déroulement des compétitions :**

- Tir de qualification pour toutes les catégories selon le tableau des distances et des blasons ci-dessus.

- Ce tir de qualification est sélectif pour le Championnat de France de Tir à l'Arc Extérieur ou pour la Coupe de France de Tir à l'Arc Extérieur.

- 2 x 6 volées de 6 flèches, rythme A-B-C, 4 mn par volée.

- En cas d'égalité de points sur le tir de qualification, le départage se fait par le nombre de 10 puis de 10+ puis tirage au sort à l'intérieur du "cut" ou tir de barrage directement si incidence sur le "cut". (Articles II.1.B.6.5.1 et II.1.B.6.5.2 des Règlements Sportifs et Arbitrage).

- A l'issue du tir de qualification du dimanche, les archers qui entrent dans le "cut" sont sélectionnés pour les éliminatoires et les phases finales en duels à élimination directe.

- Pas de duels pour les catégories de moins de 4 archers.

- Toutes les catégories bénéficient d'une volée d'essai avant leur premier duel.

- Chaque match se déroulera au meilleur des 5 sets de 3 flèches en 2 mn pour les arcs classiques (soit le premier à 6 points) et au total des points de 5 volées de 3 flèches en 2 mn pour les arcs à poulies.
- En cas d'égalité de points ou de sets à la fin d'un match, il sera procédé à un tir de barrage d'une flèche. La flèche la plus près du centre donne la victoire.

- **Programme type du samedi :**

- 13h00 - 13h45 Greffe - Inspection du matériel
- 13h45 - 14h25 Echauffement sur cible
- 14h30 - 16h45 Tir de classement - 2 x 6 volées de 6 flèches en 4 mn
- Rythme A-B-C
- 17h00 Cérémonie protocolaire - Podiums

- **Programme type du dimanche :**

- 08h15 - 09h00 Greffe - Inspection du matériel
- 09h00 - 09h30 Echauffement sur cible
- 9h30 - 12h00 Tir de qualification - 2 x 6 volées de 6 flèches en 4 mn
- Rythme A-B-C
- dans l'heure qui suit les tirs Résultats individuels, classements, repas, mise en place du terrain pour les phases finales
- 1h après la fin des tirs Début des duels
- Cérémonie protocolaire - Podiums à l'issus des duels

- **Récompenses :**

- La cérémonie protocolaire des podiums est organisée immédiatement après les finales.
- Les 3 premiers archers de chaque catégorie reçoivent une médaille du Comité Régional et le premier de chaque catégorie est déclaré Champion de Normandie.
- Les médailles régionales seront remises aux récipiendaires présents et en tenue blanche ou tenue de club lors de la cérémonie des podiums. Les absents gardent leur titre mais n'auront pas leur médaille qui ne sera remise en aucun cas à une tierce personne.
- Pour les catégories ne disputant pas de phase finale, les résultats seront proclamés à l'issue du tir de qualification.

- **Sanctions :**

- Un archer préinscrit et sélectionné qui ne serait pas présent le jour de la compétition sans motif valable et dûment justifié ne sera pas remboursé de son engagement et le Comité Régional statuera sur les suites à donner.

- **Date d'application :**

- Le présent règlement est applicable à partir du 10 février 2022

Additif au règlement du Championnat Régional TAE

Epreuve de Double mixte

Adopté par le Comité Directeur du 10/02/2022

- **Préambule :**

L'épreuve de double mixte existe depuis 2011 dans certaines compétitions internationales et sera au programme des Jeux Olympiques à partir de 2020 à Tokyo. Le Comité Régional a introduit cette épreuve au championnat régional TAE dès 2018.

- **Objectifs :**

- Proposer une compétition par équipes avec duels aux clubs pratiquant le Tir à l'Arc Extérieur (Discipline Internationale). La compétition mixte par équipe met aux prises des paires d'athlètes composées d'un homme et d'une femme d'un même club et avec la même arme, dans des duels de phase finale après le tir de qualification.

- **Déroulement des épreuves de double mixte le dimanche :**

- Tir de qualification individuel suivi de duels à élimination directe par équipes de clubs. Les équipes de double mixte comprennent deux archers, un de chaque sexe, avec les plus hauts scores des qualifications pour établir le classement. Réservé aux catégories classées en scratch pour les adultes. Distances de tir 70 m pour les classiques et 50 m pour les poulies. Selon le nombre d'équipes potentielles, les phases finales comprennent 4 ou 8 équipes.

- Le classement des équipes de clubs prend en compte le score de ses 2 meilleurs archers mais le capitaine d'équipe peut choisir un autre athlète pour la totalité des duels. Un seul double mixte par club peut participer aux duels.

- Chaque match se déroulera au meilleur des 4 sets de 4 flèches pour les arcs classiques et au total des points de 4 volées de 4 flèches en 80 secondes pour les arcs à poulies, 2 flèches par archer.

- Les matches de double mixte se dérouleront **suivant l'organisation validée par le comité directeur.**

- Pour les jeunes (catégories Benjamins à Cadets) il y aura des doubles mixtes entre les x premiers du classement qualificatif s'il y a au moins 4 équipes par catégorie. La 1ère fille et le 1er garçon des qualifications forment le double n°1 et ainsi de suite. Organisation de duels sur le modèle des TNJ. Phase finale à 4 ou 8 équipes.

- **Date d'application :**

- Le présent règlement est applicable à partir du **10 février 2022**